



Bruxelles, le 30.6.2025
COM(2025) 340 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

**sur l'évaluation intermédiaire du cadre stratégique pour la coopération européenne
dans le domaine de l'éducation et de la formation 2021-2030**

{SWD(2025) 169 final}

1. Introduction

L'objectif politique général du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation 2021-2030¹ consiste à développer l'espace européen de l'éducation (EEE)² en tant que véritable espace commun pour offrir à tous une éducation et un apprentissage tout au long de la vie de qualité. L'EEE est une stratégie politique et d'investissement globale de l'Union en faveur d'un enseignement et d'une formation inclusifs et de qualité dans tous les contextes et tous les secteurs, de la petite enfance à l'âge adulte. Les éléments constitutifs de l'EEE ont été mis en place entre 2021 et 2025. Ces travaux ont été guidés par des priorités stratégiques communes³, des objectifs au niveau de l'Union, une coopération à l'échelle européenne, une mise en œuvre conjointe des politiques ainsi que des réformes nationales. En réponse à l'invitation du Conseil, la Commission a procédé à une évaluation fondée sur des consultations approfondies et une étude d'appui externe⁴. Cette évaluation guidera les délibérations du Conseil concernant le réexamen du cadre stratégique dans la perspective de son deuxième cycle, qui s'étendra sur la période 2026-2030. Elle a notamment porté sur d'éventuels ajustements des objectifs au niveau de l'UE, la gouvernance et les domaines prioritaires⁵. Le document de travail des services de la Commission (SWD) résume les conclusions de l'évaluation, y compris l'étude. Outre les principales conclusions de cette évaluation, la communication sur l'union des compétences⁶ fournit l'orientation stratégique la plus récente au niveau de l'Union en matière d'éducation et de compétences. Il y a également lieu d'en tenir compte dans le réexamen du cadre.

2. Conclusions de l'évaluation

2.1. Atouts

L'évaluation⁷ met en évidence la **valeur ajoutée de l'UE** du cadre stratégique, qui réunit les États membres pour qu'ils discutent et conviennent d'objectifs quantifiés et qui établit un accord et une coopération autour de priorités communes au sein de la communauté de l'éducation et de la formation au sens large, y compris par l'intermédiaire des groupes de travail. Bien que n'ayant aucun pouvoir réglementaire, l'EEE est parvenu à produire des résultats et à apporter des améliorations pertinentes, en combinant différents mécanismes de soutien, des objectifs quantifiés, des cadres d'action de l'Union assortis d'orientations et d'une coopération concrètes, en mobilisant des fonds de l'Union, en suivant les progrès accomplis et en soutenant l'évaluation des réformes⁸. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les priorités stratégiques de l'EEE, plusieurs objectifs fixés au niveau de l'Union affichant en effet une convergence ascendante et positive (par exemple, les jeunes en décrochage scolaire), tandis que d'autres objectifs affichent des progrès limités ou en recul (par exemple, les compétences de base)⁹. Les instruments de mise en œuvre de l'EEE, tels qu'ils ont été appliqués et combinés, ont été jugés

¹ [Résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà \(2021-2030\)](#) (Résolution relative à un cadre stratégique dans la perspective de l'EEE).

² [Communication relative à la réalisation d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025](#), COM/2020/625.

³ Renforcer la qualité, l'équité, l'inclusion et la réussite pour tous dans le domaine de l'éducation et de la formation; faire de l'apprentissage tout au long de la vie et de la mobilité une réalité pour tous; accroître les compétences et la motivation de la profession éducative; renforcer l'enseignement supérieur européen; soutenir les transitions écologique et numérique dans l'éducation et la formation et par leur intermédiaire.

⁴ À paraître en juillet 2025.

⁵ Résolution relative à un cadre stratégique dans la perspective de l'EEE.

⁶ [COM/2025/90](#).

⁷ Éléments de preuve figurant dans le document de travail des services de la Commission.

⁸ Tableau 1 du document de travail des services de la Commission sur les instruments de mise en œuvre de l'EEE.

⁹ SWD, sections 4.1 et 5.1. Pour ce qui est des tendances relatives aux objectifs fixés, voir également l'annexe.

efficaces et cohérents entre eux et avec les priorités de manière générale, mais l'évaluation souligne également qu'il est nécessaire d'en accroître l'efficacité et la rapidité.

De nombreuses initiatives stratégiques au niveau de l'Union¹⁰ ont été élaborées et lancées, dans des domaines allant de l'éducation numérique inclusive à l'apprentissage au service de la durabilité, en passant par la promotion de la mobilité et le renforcement de l'enseignement supérieur européen¹¹. Les données disponibles indiquent que l'EEE a permis de mener de nouvelles actions importantes au niveau de l'Union (par exemple, les académies Erasmus+ des enseignants), a inspiré et soutenu des réformes nationales (voir encadré 1) et a réussi à établir des trajectoires structurelles, systémiques et durables en vue d'approfondir la coopération européenne entre les établissements d'enseignement (par exemple, l'initiative «universités européennes»). Les actions ont soutenu la coopération entre les États membres et les établissements d'enseignement et de formation au niveau de l'Union, ont contribué à des avancées et à des réformes dans les politiques aux niveaux national et régional, et ont amélioré l'utilisation des connaissances et des bonnes pratiques au niveau organisationnel.

¹⁰ 19 initiatives stratégiques de l'EEE et 17 projets et appels à propositions au niveau de l'Union ont été analysés dans le cadre de l'évaluation. La liste complète figure dans les notes de bas de page n° 4 et 5 de l'annexe III du document de travail des services de la Commission.

¹¹ Par exemple, recommandations du Conseil relatives au [Passeport pour la réussite scolaire](#), à [l'Europe en mouvement](#), à [l'apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable](#), à [l'amélioration de l'enseignement des compétences et aptitudes numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation](#), ou communications de la Commission relatives à la [stratégie européenne en faveur des universités](#) ou à un [schéma directeur pour un diplôme européen](#).

Encadré 1 - Réformes nationales dans le cadre de l'EEE

En **Lituanie**, une réforme intégrée dans le programme de développement de l'enseignement vise à améliorer l'accès à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance pour tous les enfants, en particulier les enfants handicapés et issus de milieux vulnérables. Elle a été stimulée par la recommandation du Conseil de 2019 relative à des systèmes de qualité pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Elle a été adaptée en s'inspirant des connaissances partagées par l'intermédiaire du groupe de travail sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance et avec le soutien du Fonds social européen plus (FSE+) et de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

Pour donner suite aux recommandations par pays dans le domaine de l'éducation, la **Roumanie** a adopté, en 2023, deux lois sur l'éducation (portant sur les lacunes en matière d'équité, la fréquentation, les acquis d'apprentissage, la progression vers l'enseignement supérieur et l'emploi) dans le cadre de plans stratégiques clés (projet «Educated Romania», programme gouvernemental pour la période 2021-2024). L'EEE et sa principale initiative, «Passeport pour la réussite scolaire», mentionnée dans les documents nationaux, ont inspiré ces réformes nationales qui ont bénéficié d'un financement au titre de la FRR, de l'instrument d'appui technique et du FSE+.

En **Espagne**, les réformes de l'éducation de 2021 ont fait de l'éducation civique une matière obligatoire. Ces réformes définissent les compétences à acquérir en matière d'éducation civique dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire obligatoire. Grâce au cadre stratégique de l'EEE, la présidence espagnole du Conseil a facilité la coopération et le partage de bonnes pratiques, en organisant, en 2023, une activité d'apprentissage par les pairs destinée aux membres du groupe de travail «Égalité et valeurs». Les travaux menés dans le cadre du groupe de travail ont inspiré les conclusions du Conseil de 2023 sur la contribution de l'éducation et de la formation au renforcement des valeurs européennes communes et de la citoyenneté démocratique. Ils ont aidé à établir un lien entre les niveaux technique et politique du cadre stratégique de l'EEE. Les actions Jean Monnet y ont également contribué.

En **Tchéquie**, une réforme globale de l'éducation numérique a été axée sur les éléments suivants: 1) une réforme de l'habileté numérique afin de moderniser le programme scolaire; 2) un soutien aux enseignants; 3) la prévention de l'exclusion numérique; 4) l'éducation et la formation des adultes ciblant les groupes vulnérables concernés par l'exclusion numérique. La réforme, à laquelle les discussions au sein du groupe de travail DELTA¹² ont contribué, se conforme au cadre de compétences numériques pour les citoyens et aux recommandations par pays formulées dans le cadre du Semestre européen. Elle comprend des investissements importants dans les infrastructures numériques et le développement des compétences par l'intermédiaire de la FRR et de l'instrument d'appui technique.

La force du cadre stratégique réside dans son fondement solide reposant sur la coopération volontaire et la cocréation. Tout au long des consultations menées aux fins de l'évaluation, les États membres ont confirmé leur ferme intention de poursuivre leur coopération par l'intermédiaire du cadre stratégique.

Les structures de gouvernance de l'EEE (le groupe de haut niveau consacré à l'éducation et à la formation, renforcé par un nouveau conseil de coordination) ont permis un pilotage politique plus déterminé et la définition d'un programme plus stratégique, par rapport aux cadres de coopération précédents. Les groupes de travail et leurs activités d'apprentissage par les pairs ont constitué des espaces essentiels pour débattre de questions de fond, servir d'inspiration pour les réformes nationales et encourager l'innovation. L'EEE **a promu une véritable dimension européenne de l'éducation et de la formation** (par exemple par l'intermédiaire des alliances «universités européennes» et des initiatives «Apprendre l'UE»), allant au-delà de l'héritage des cadres de coopération antérieurs.

L'évaluation indique que, dans certains cas, la coopération au niveau de l'Union a dépassé les attentes et ses ambitions de départ. Elle a fourni des lignes de communication efficaces et une réaction coordonnée en tant que plateforme de gestion des crises (par exemple, en aidant les États membres à assurer la continuité de l'enseignement pendant la pandémie de COVID-19 et à intégrer les apprenants ukrainiens déplacés dans leurs systèmes d'éducation et de formation), renforçant ainsi la résilience de l'Union face aux crises.

¹² Groupe de travail du cadre stratégique de l'EEE sur l'éducation numérique: apprentissage, formation et évaluation.

L'évaluation a permis de dégager un large consensus concernant le fait que les principaux défis, structurés selon les priorités stratégiques définies par le Conseil en 2021 et conformément à la résolution du Conseil de 2023¹³, restent **pertinents**. Dans le même temps, les conclusions indiquent que le Conseil pourrait envisager de **mettre à jour les priorités afin de s'adapter à la nouvelle réalité**.

2.2. Améliorations possibles

2.2.1. Bien que des progrès aient été accomplis, **d'importants défis subsistent**. Il s'agit notamment de la détérioration des compétences de base, de la pénurie d'enseignants, du nombre insuffisant de personnes diplômées dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), des disparités en matière d'accès et de résultats, de la demande non satisfaite en ce qui concerne la mobilité à des fins d'apprentissage, de la faible participation à l'éducation et à la formation des adultes et du recul de l'engagement démocratique des jeunes. Compte tenu de l'incapacité persistante à atteindre certains des objectifs, il est urgent d'accroître l'attention, l'efficacité et la rapidité en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes.

2.2.2. Les résultats de l'évaluation indiquent qu'il existe des possibilités d'améliorer **l'efficacité et la cohérence externe** du cadre stratégique de l'EEE¹⁴:

- a. **La coordination et la cohérence intersectorielles** ne sont pas claires et ne sont pas optimales entre les différents domaines d'action sectoriels relatifs à l'éducation et aux compétences. C'est particulièrement le cas entre l'éducation, l'emploi et la politique et les acteurs économiques¹⁵. En raison de la fragmentation de l'approche, il est difficile de fixer des priorités stratégiques et d'investissement cohérentes favorisant l'amélioration des compétences, des aptitudes et de l'innovation avec des investissements durables dans l'éducation et la formation, des compétences de base jusqu'à l'éducation et à la formation des adultes. L'évaluation souligne l'importance du Semestre européen en tant que canal essentiel du cadre stratégique de l'EEE pour mener des réformes et des investissements fondés sur des données probantes dans les domaines de l'éducation et des compétences. Cela nécessite une réflexion sur la manière de renforcer le rôle des acteurs de l'éducation et de la formation ainsi que la coordination et les synergies entre les domaines d'action¹⁶.
- b. Le caractère volontaire et informel du **modèle de gouvernance**, en plus du manque de clarté quant aux responsabilités, des lacunes pour ce qui est du flux d'informations entre les organes de gouvernance et de la diffusion des résultats de l'EEE au niveau national, empêche le cadre de déployer tout son potentiel pour stimuler et soutenir les réformes nationales selon des priorités communes¹⁷. Le plan d'action en matière d'éducation numérique en est un exemple: en l'espèce, l'absence de pilotage stratégique par le groupe de haut niveau a réduit l'efficacité de la mise en œuvre des recommandations pertinentes du Conseil.

2.2.3. Deux **lacunes majeures entravent l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes**. Premièrement, les objectifs au niveau de l'Union se sont avérés efficaces pour cibler les réformes et en assurer le suivi et contribuer à la coopération et à l'apprentissage mutuel au niveau de l'Union. Néanmoins, de tels objectifs font défaut pour certaines priorités clés

¹³ [2023/C 185/08](#).

¹⁴ SWD, section 4.1. Certains domaines d'amélioration ont déjà été recensés dans la [résolution du Conseil de 2023 sur l'espace européen de l'éducation à l'horizon 2025 et au-delà](#). Des principes directeurs ont été énoncés dans la [résolution du Conseil relative à la structure de gouvernance du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà \(2021-2030\)](#): appropriation et inclusion; responsabilité; collaboration et coopération.

¹⁵ SWD, section 4.1.6.

¹⁶ SWD, section 4.1.2.

¹⁷ SWD, sections 4.1.1 et 4.1.2.

anciennes ou nouvelles (par exemple, les STIM, l'équité, les compétences en matière de citoyenneté). Deuxièmement, les preuves des réformes nationales faisant suite aux initiatives de l'Union restent dispersées. Le suivi au niveau de l'Union dans le cadre de toute méthode ouverte de coordination exige systématiquement des éléments de preuve des résultats et de l'impact des politiques nationales en réponse aux initiatives phares de l'Union. Ces éléments de preuve seraient nécessaires pour permettre à l'EEE d'exploiter son plein potentiel en vue de soutenir une politique fondée sur des données probantes¹⁸ par l'apprentissage mutuel, et pour servir de base à une combinaison intelligente des instruments de mise en œuvre de l'EEE disponibles.

3. Un contexte renouvelé

Si les priorités convenues en 2021 concernant le cadre stratégique demeurent pertinentes, dans son deuxième cycle, le cadre fonctionnera dans une nouvelle réalité. Il y a également lieu de prendre en considération de nouvelles priorités stratégiques visant à relever les défis mis en évidence dans plusieurs rapports de 2024¹⁹.

Le Conseil européen s'est engagé à assurer la prospérité et la compétitivité de l'Europe, à accroître les investissements dans les compétences et les aptitudes, le bien-être économique et social, la formation et l'éducation des personnes tout au long de leur vie, et à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi qu'une Europe libre et démocratique, en défendant les valeurs européennes au sein de l'Union et au niveau mondial²⁰. Ces engagements sont pertinents dans le contexte de l'objectif de la Commission consistant à poursuivre les travaux sur l'EEE en vue de promouvoir une approche commune en matière de développement des compétences, de mobilité à des fins d'apprentissage, de qualité et d'inclusion, tout en renforçant le programme Erasmus+²¹. Les pénuries et déficits de compétences, la lenteur des transformations ainsi que la fragmentation et l'inefficacité de la gouvernance freinent la compétitivité de l'Union. La communication de 2025 sur **l'union des compétences** met l'accent sur l'éducation et les compétences en tant que vecteurs essentiels de la compétitivité, de la préparation et de la stabilité économiques de l'Union. Conformément à cette ambition renforcée, **l'importance de l'éducation et de la formation mérite d'être relevée au plus haut niveau politique.**

Tous les systèmes d'éducation et de formation, de la petite enfance jusqu'à l'éducation et à la formation des adultes, ont pour objectif principal de fournir aux apprenants les compétences et aptitudes dont ils ont besoin pour l'avenir, quel qu'il soit, indépendamment de leur âge, leur sexe, leur milieu socio-économique, leur origine ethnique, leur statut migratoire ou leurs besoins particuliers. Dans ce contexte, l'évaluation souligne la nécessité d'aider davantage les États membres à adapter leurs systèmes éducatifs afin de permettre aux étudiants et aux enseignants de progresser.

4. Questions à débattre

Les résultats de l'évaluation figurant dans le document de travail des services de la Commission, les domaines d'amélioration mentionnés ci-dessus (section 2.2) et le contexte politique

¹⁸ [Conclusions du Conseil sur la promotion des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes dans le domaine de l'éducation et de la formation en vue de la réalisation de l'espace européen de l'éducation, C/2024/3642.](#)

¹⁹ [Letta, E., *Much more than a market* \(Bien plus qu'un marché\);](#)

[Draghi, M., *The future of European competitiveness* \(L'avenir de la compétitivité européenne\);](#)

[Heitor, M., *Align, act, accelerate: Research, technology and innovation to boost European competitiveness* \(S'aligner, agir, accélérer: la recherche, la technologie et l'innovation pour stimuler la compétitivité européenne\);](#)

[Niinistö, S., *Safer together – Strengthening Europe's Civilian and Military Preparedness and Readiness* \(Plus en sécurité ensemble – renforcer la préparation et l'état de préparation civils et militaires de l'Europe\).](#)

²⁰ [Programme stratégique 2024-2029.](#)

²¹ [Lettre de mission adressée à Roxana Minzatu.](#)

renouvelé (section 3) peuvent inspirer le Conseil pour le réexamen du cadre stratégique afin de mettre à jour les priorités, d'intensifier la coordination intersectorielle, de renforcer la gouvernance et de multiplier les données probantes dont l'incidence est plus forte. Pour relever les défis persistants (2.2.1), il est nécessaire de mieux cibler les réformes efficaces et d'en accélérer la mise en œuvre à la lumière de la nouvelle réalité. Pour que l'Europe reste compétitive et se prépare à affronter l'avenir, il y a lieu de combler les déficits de compétences et d'assurer la cohérence et l'efficacité de la gouvernance.

4.1. Mise à jour des priorités au regard de la nouvelle réalité pour la compétitivité et la préparation de l'Europe

Lors du réexamen du cadre stratégique, le Conseil pourrait davantage centrer l'attention et intensifier les efforts sur les questions les plus persistantes et émergentes (diplômés dans le domaine des STIM, compétences de base, profession d'enseignant) dans le cadre des priorités stratégiques actuelles²². Le Conseil pourrait envisager de **promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences en tant que priorité horizontale à tous les niveaux d'éducation**, en commençant par les compétences de base et en faisant de **l'éducation à la citoyenneté une priorité stratégique** soutenue par un nouvel objectif au niveau de l'Union (voir le point 4.3 et l'annexe). Cela irait dans le sens des résultats de l'évaluation²³, de l'extension du concept de compétences de base aux compétences en matière de citoyenneté préconisée par le plan d'action pour les compétences de base²⁴, ainsi que de la demande du Conseil, du Parlement européen et de la conférence sur l'avenir de l'Europe²⁵.

4.2. Réforme de la gouvernance et coordination intersectorielle pour relever le niveau d'ambition et orienter les réformes structurelles

L'amélioration de la coordination intersectorielle en vue de remédier à la fragmentation des politiques (2.2.2a) est dans le droit fil de l'ambition renforcée de l'union des compétences. Il est essentiel de décloisonner le secteur de l'éducation et de la formation, le secteur de l'emploi et le secteur économique et financier afin de favoriser une approche commune du développement des compétences. Le cadre stratégique, y compris sa gouvernance aux niveaux politique et technique, pourrait être **plus étroitement aligné sur le Semestre européen**.

La Commission s'engage à jouer un rôle de premier plan pour renforcer les liens entre l'EEE et le Semestre européen, notamment par l'intermédiaire du nouveau conseil européen à haut niveau sur les compétences. Cet instrument clé contribuera à l'élaboration de la recommandation de l'EU-27 sur le capital humain, annoncée dans la communication sur l'union des compétences. Cette recommandation de l'EU-27 pourrait constituer un point d'ancrage solide en vue de renforcer le rôle de l'éducation dans le cadre du Semestre européen, pour soutenir l'acquisition, la reconnaissance et le maintien effectifs des compétences dans l'ensemble de l'Union²⁶.

Lors du réexamen du cadre stratégique, il est possible de réfléchir à **la manière dont le profil politique de l'éducation peut être relevé** afin de mieux soutenir les États membres en ce qui concerne la mise en œuvre de réformes fondées sur des données probantes. Il est également

²² Énoncées dans la résolution relative à un cadre stratégique dans la perspective de l'EEE couvrant la période 2021-2030, qui prévoit la possibilité d'un réexamen avant le cycle 2026-2030.

²³ SWD, section 4.3.

²⁴ [COM \(2025\)88 final](#).

²⁵ [Conclusions du Conseil sur la contribution de l'éducation et de la formation au renforcement des valeurs européennes communes et de la citoyenneté démocratique \(2023\)](#). Voir également: [Résolution du Parlement européen sur le déploiement de mesures en faveur de l'éducation civique \(2022\)](#), [Résolution du Parlement européen sur les projets du Parlement européen tendant à la révision des traités \(2023\)](#), [Conférence sur l'avenir de l'Europe \(2022\)](#).

²⁶ [Conclusions du Conseil européen, mars 2025](#).

nécessaire de débattre de la manière dont le cadre stratégique peut être plus étroitement aligné sur l'union des compétences pour ce qui est des compétences nécessaires à la vie et au travail.

Des dispositifs de gouvernance plus solides, rationalisés, simplifiés et mieux connectés (2.2.2.b) contribueraient à renforcer et à garantir pour les États membres un soutien plus ciblé envers les réformes fondées sur des données probantes, en renforçant le lien entre la coordination au niveau de l'Union et la mise en œuvre au niveau national. Le réexamen par le Conseil pourrait viser à renforcer les flux d'informations et la coopération en précisant les responsabilités des organes de gouvernance stratégique chargés du pilotage politique et stratégique, de l'orientation de la mise en œuvre et du suivi des progrès accomplis.

Les efforts devraient être davantage axés sur la mise en œuvre de manière plus efficace des réformes structurelles indispensables. Comme l'a montré l'évaluation, une combinaison intelligente de la gouvernance avec des initiatives phares (en particulier le plan d'action pour les compétences de base, le plan stratégique pour l'éducation dans les STIM et le diplôme européen) pourrait orienter et définir les priorités nationales en matière de réformes et favoriser une incidence plus forte et plus rapide²⁷. La Commission travaille actuellement à l'élaboration d'une **boîte à outils** technique complète **au niveau de l'Union** destinée à renforcer le soutien en faveur de la mise en œuvre, au moyen de la coopération thématique et de l'apprentissage mutuel, grâce à une mobilisation plus efficace des financements. En complément de l'instrument d'appui technique, cette boîte à outils, y compris des outils pour les activités d'apprentissage mutuel et par les pairs, le conseil entre pairs, la formation dans le cadre du laboratoire d'apprentissage et le financement de projets de réforme transnationaux, offrirait aux États membres un soutien transnational sur mesure. Elle renforcerait leur capacité à accélérer la conception et la mise en œuvre des réformes structurelles pertinentes.

4.3. Comblant les lacunes en matière de connaissances

Les travaux visant à combler les lacunes en matière de connaissances (2.2.3) en vue de promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ne partent pas de zéro. L'évaluation de l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation au moyen d'objectifs et d'indicateurs auxiliaires au niveau de l'Union a permis de cibler les réformes nationales et d'orienter l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes²⁸. Comme il ressort de l'évaluation, le rapport de suivi de l'éducation et de la formation est devenu un courtier en connaissances efficace entre les données probantes et les politiques. Conçu pour être accessible aux non-spécialistes, ce rapport de suivi offre une multitude de connaissances faciles à intégrer pour alimenter le débat sur les politiques. La boîte à outils de suivi en ligne était une réponse à la demande du Conseil, qui souhaitait des indicateurs dans les domaines de l'équité, de la profession d'enseignant et de l'apprentissage au service de la durabilité.

Pour cibler et orienter le débat politique pour le cycle 2026-2030, il est nécessaire de débattre de la mise en commun des objectifs sectoriels du cycle 2021-2025 de l'EEE et des objectifs thématiques de l'union des compétences. Le réexamen par le Conseil pourrait envisager de compléter la série d'objectifs à l'aide de deux nouveaux objectifs au niveau de l'Union en matière d'équité et d'éducation civique. Cela contribuerait à reconnaître leur rôle crucial en ce qui concerne la promotion des compétences de base et une éducation inclusive et de qualité. Une **combinaison possible d'objectifs thématiques et sectoriels** visant à soutenir le suivi renforcé des progrès est détaillée en annexe.

²⁷ SWD, sections 5.2 et 5.7.

²⁸ SWD, sections 4.1.2 et 5.3.

En outre, au cours du cycle 2026-2030, il est possible de renforcer le suivi au niveau de l'Union en faisant en sorte que les États membres établissent des rapports cohérents, en contribuant à l'apprentissage mutuel et en élaborant des politiques fondées sur des données probantes. Conformément aux conclusions de l'évaluation, un débat au sein du Conseil pourrait être axé sur ces rapports, en mettant en balance la charge qui pèse sur les pays à cet égard et l'efficacité de l'EEE.

Les **connaissances acquises dans le cadre de ces rapports au niveau de l'Union** peuvent alimenter le nouvel Observatoire européen de veille stratégique sur les besoins en compétences. Une base d'éléments probants plus solide alimente à son tour le conseil européen à haut niveau sur les compétences et la recommandation de l'EU-27 sur le capital humain dans le cadre du Semestre européen. Elle contribuerait à orienter les investissements dans l'éducation et les compétences et à lier les fonds de l'Union aux réformes structurelles.

5. Conclusion

L'évaluation a mis en évidence la valeur ajoutée et les réalisations du cadre stratégique de l'EEE, sa forte composante de coopération volontaire et de cocréation, et le rôle central de la pratique. Elle a également mis en lumière les limites empêchant la pleine réalisation et le suivi complet de l'incidence et des réformes dans le domaine de l'éducation et des compétences. La Commission européenne s'engage à soutenir l'amélioration continue de l'EEE. Cela est nécessaire afin que la communauté de l'éducation et de la formation soit mobilisée pour mener les transformations nécessaires en faveur de la compétitivité, de la cohésion sociale, de la préparation et de la démocratie en Europe.